

De l'engagement en économie sociale

Jean-François Draperi

Number 302, November 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1021552ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1021552ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (print)

2261-2599 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Draperi, J.-F. (2006). De l'engagement en économie sociale. *Revue internationale de l'économie sociale*, (302), 4-4. <https://doi.org/10.7202/1021552ar>

DE L'ENGAGEMENT EN ÉCONOMIE SOCIALE

La *Recma* a publié son premier numéro (hors-série) en anglais (*cf. sommaire en page 96*). Il a été réalisé à l'occasion de la XXII^e conférence du comité de recherche de l'Alliance coopérative internationale (ACI), réunie à Dourdan du 19 au 21 octobre dernier.

Dans ce numéro 302, Robert Durand et André Chomel, anciens directeurs généraux adjoints du Crédit coopératif, attirent l'attention sur les risques liés à l'émission de certificats coopératifs d'investissement dans le cadre de la création de Natixis par fusion des banques de marché des Caisses d'épargne et des Banques populaires. Ils ouvrent un débat important sur les relations entre actionnaires et sociétaires dans les groupes coopératifs, débat qui ne demande qu'à être poursuivi.

Le dossier porte sur différentes formes d'évaluation en économie sociale. Trois approches sont présentées, au niveau de l'entreprise ou de l'acteur, salarié ou bénévole. A partir de l'expérience de la Maif, Eric Persais analyse le bilan sociétal comme processus d'apprentissage collectif et comme réponse à la question de la responsabilité sociale de l'entreprise. La validation des acquis de l'expérience est étudiée par Laurent Pujol comme processus d'apprentissage individuel des acteurs de l'économie sociale. Frédéric Couret montre la relation inverse qui existe entre intensité de la vie démocratique et démarche commerciale dans les coopératives vinicoles bordelaises.

Serge Koulytchizky croise la problématique des « pays » avec celle des « associations coopératives », pour désigner l'émergence d'une initiative locale d'intérêt général. Il souligne la continuité qui existe entre l'association et plus largement l'économie sociale et la gouvernance des pays. Enfin, Estelle Durand établit le lien entre bénévolat et don. Elle montre les ambiguïtés même de l'action bénévole, « entre charité et don moderne, entre intérêt et désintérêt ».

Si l'on aborde la lecture de ce numéro 302 en se demandant comment caractériser l'acteur d'économie sociale – le sociétaire du Crédit coopératif (R. Durand, A. Chomel), le militant Maif (E. Persais), le vigneron bordelais (F. Couret), le coopérateur local (S. Koulytchizky), le bénévole (L. Pujol, E. Durand) –, on mesure à quel point les approches théoriques qui le définissent sont diverses. Soulignons à ce propos la distance qui sépare une conception solidaire du bénévolat et le concept d'engagement volontaire dans l'économie sociale, qui généralement n'est ni charitable, ni exclusivement social, ni totalement intéressé, ni vraiment désintéressé.

Plus que les mobiles d'action des membres (irréductiblement complexes et multiples), ce sont les finalités (de services aux personnes), les règles (démocratiques), les liens (de solidarité réciproque) caractérisant l'action collective qui permettent d'appréhender l'engagement volontaire de l'acteur d'économie sociale.

Jean-François Draperi ●